

CHARTRE CONSTITUTIVE DU RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT



NOTRE MISSION

Le Réseau des Savoirs de la Forêt est une initiative de porteurs de projet et d'associations guyanaises et métropolitaines, réunis par des valeurs fondamentales communes que sont la protection de la nature, la valorisation des cultures ancestrales ainsi que la restauration et la protection du lien entre l'Homme et la Nature.

L'époque que nous traversons voit la destruction des écosystèmes, la disparition des savoir-faire ancestraux et avec eux, le patrimoine culturel des différents peuples et communautés de Guyane.

Convaincus que ces savoirs portent l'expression d'une relation harmonieuse entre les Hommes et la Nature face à la marchandisation du vivant, le Réseau des Savoirs de la Forêt s'est créé afin d'accompagner des initiatives locales porteuses d'alternatives qui valorisent les ressources naturelles et culturelles du territoire.

C'est pourquoi le Réseau des Savoirs de la Forêt s'engage à accompagner, promouvoir et valoriser les initiatives des savoirs de la forêt et soutient la création d'une économie locale, respectueuse des cultures et de la Nature.

NOS VALEURS

La présente charte est adoptée par l'ensemble des membres du Réseau des Savoirs de la Forêt :

“ Nous, signataires de la Charte, nous nous engageons à agir conformément aux valeurs portées par le Réseau des Savoirs de la Forêt.

Le Réseau des Savoirs de la Forêt a pour objectif de préserver la diversité naturelle et la richesse culturelle de la Guyane, et d'être un modèle de développement local, durable et respectueux de la relation Homme Nature.

Le Réseau des Savoirs de la Forêt travaille à l'accompagnement et à la valorisation d'initiatives locales fondées sur les savoirs traditionnels matériels et immatériels et savoir-faire agro-écologiques. Le Réseau souhaite promouvoir toutes les initiatives locales qui valorisent les ressources naturelles et culturelles de Guyane, afin de créer une économie locale qui soit un vecteur de valorisation des territoires et des savoirs traditionnels et une alternative à un modèle basé sur la prédation et la destruction de la Nature.

Nous, signataires de la Charte, nous engageons à nous unir pour la valorisation et la diffusion des initiatives portées sur notre territoire, par la réappropriation et la promotion de nos savoirs matériels et immatériels et savoir-faire agricoles ancestraux respectueux de la Nature.

Nous nous engageons à agir de manière solidaire pour faire fructifier les valeurs qui nous unissent. ”

NOS ENGAGEMENTS ET RÈGLES DE CONDUITE

Le Réseau des Savoirs de la Forêt procure un soutien à la création, à la structuration et au développement des initiatives culturelles et agricoles, reliant des membres unis entre eux par des valeurs communes .

Il favorise la distribution des productions agricoles et artisanales de ses membres.

Il promeut les savoirs et savoir-faire de ses membres en Guyane, en métropole, ainsi qu'au niveau international.

Les projets portés par le Réseau s'inscrivent dans une optique de développement économique local en favorisant la création de filières dégagant des perspectives économiques durables pour les générations futures.

Les membres du Réseau s'engagent pleinement à soutenir une dynamique d'échanges intergénérationnels, solliciter la participation des jeunes et restaurer le lien entre les générations.

A ce titre, le Réseau s'engage à accompagner une réflexion collective sur la pédagogie de la transmission et à développer des outils d'accompagnement et d'intégration aux projets de valorisation.

Le Réseau se veut par ailleurs force de proposition sur l'évolution de la législation vers une meilleure prise en compte des spécificités locales, et a vocation à proposer des solutions collectives et innovantes auprès des autorités compétentes aux niveaux local et national.

Le Réseau des Savoirs de la Forêt permet d'opérer une synergie interne : chaque membre du Réseau s'engage à mutualiser ses expériences respectives et à les diffuser auprès des autres membres.

Le Réseau des Savoirs de la Forêt s'engage à utiliser de façon rigoureuse les fonds dont il dispose pour remplir sa mission. Par ailleurs, le Réseau des Savoirs de la Forêt s'engage à une transparence concernant ses activités, son engagement, son organisation, le nom de ses dirigeants, l'origine et l'usage de ses fonds.

Le Réseau des Savoirs de la Forêt affirme une indépendance politique et religieuse. Toutes les actions des membres se doivent d'être conformes à la législation en vigueur.